



## COMMUNICATIONS IMPORTANTES

### JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2018

#### Éphémérides

#### JUIN

Lundi 25		Remise des bulletins aux élèves de 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> .
Mardi 26	17h00 à 18h00	Remise des bulletins aux élèves de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> . <b>Rencontre obligatoire professeurs/élèves</b> pour ceux qui ont une 2 <sup>e</sup> session ou un T.S. de rattrapage. <u>La matière sera communiquée à cette occasion.</u> <b>Rencontre parents/professeurs/élèves</b> pour les élèves présentant un résultat qui pose question. Attention, ce contact est incontournable si l'on veut introduire une contestation. La direction accueille les parents désireux d'introduire une demande de conciliation interne. Dans la Salle polyvalente, soirée d'information sur la 2 <sup>e</sup> Supplémentaire (2S). <b>Présence obligatoire des élèves et parents concernés.</b>
	18h00 à 21h00	
	20h00 à 20h45	
Mercredi 27	7h30 à 20h00	Journée récréative à Phantasialand pour les <b>élèves du 1<sup>er</sup> degré inscrits</b> (départ du Magasin Carrefour, Chaussée Romaine). Journée à Londres pour les élèves de <b>3G1, 3G2, 3G4</b> . Journée à la mer pour les <b>4G2</b> . La direction accueille les parents désireux d'introduire une conciliation interne.
	6h50 à 21h38	
	8h00 à 16h00/16h45	
	9h00 à 13h00	
Jeudi 28	9h00 à 11h00	Foire aux livres d'occasion pour les élèves, au rez du Lycée II. Réunion du Conseil de direction. La direction accueille les parents désireux d'introduire une conciliation interne. Dépôt des CEB. Repas de fin d'année pour l'équipe éducative.
	11h00 à 12h00	
	9h00 à 13h00	
	9h00 à 12h00	
Vendredi 29	18h30	Gestion des demandes de conciliation interne et Conseils de classe de recours. Les parents qui ont introduit cette demande seront informés de la décision <b>par courrier recommandé uniquement, début juillet</b> . Dépôt des CEB. Les <b>nouveaux choix d'options</b> doivent être déposés à l'accueil.
	9h00	
	9h00 à 11h00 <b>12h00</b>	

#### JUILLET

Lundi 2	<b>16h00</b>	Date limite pour la commande de nouveaux livres via le Lycée.
---------	--------------	---

#### AOÛT

Jeudi 30	8h30	T.S. de rattrapage ( <b>Voir la date reprise dans le bulletin</b> ). Réception des livres neufs pour les élèves de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années.
	15h00 à 18h00	
Vendredi 31	8h30	T.S. de rattrapage ( <b>Voir la date reprise dans le bulletin</b> ). Réception des livres neufs pour les élèves de 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années.
	15h00 à 18h00	

#### SEPTEMBRE

Lundi 3	8h30	Assemblée générale de rentrée pour l'équipe éducative. Rentrée scolaire des élèves de 1 <sup>re</sup> année avec la/le titulaire. Conseil de classe et délibération 2 <sup>e</sup> session pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année. Communication des résultats de 2 <sup>e</sup> session aux élèves de 6 <sup>e</sup> . Proclamation.
	13h30 à 15h30	
	14h30	
	À partir de 16h00	
Mardi 4	8h20 à 15h30	Cours et accueil titulaire pour les élèves de 1 <sup>re</sup> ( <i>Sonnerie à 8h15</i> ). Rentrée scolaire des élèves de 2 <sup>e</sup> année. Rentrée scolaire des élèves de 3 <sup>e</sup> année. ( <i>Prévoir un pique-nique : la commande des sandwiches et les repas chauds débutent le 10</i> ). Rentrée scolaire des élèves de 4 <sup>e</sup> année ( <i>Sonnerie à 13h45</i> ).
	<b>9h30</b> à 15h30	
	10h50 à 16h20	
	13h50 à 16h20	

	<b>14h20</b> à 16h20 <b>14h50</b> à 16h20	Rentrée scolaire des élèves de 5 <sup>e</sup> année. Rentrée scolaire des élèves de 6 <sup>e</sup> année.
Mercredi 5	8h20 à 12h00/12h50	Début de l'horaire des cours pour tous les élèves.
Jeudi 6	17h00 à 18h00	<i>Pour tous les élèves du 1<sup>er</sup> degré, pour les élèves de 3 et 4<sup>e</sup> qui restent au Lycée à midi, prévoir un pique-nique : la commande des sandwiches et les repas chauds débutent le lundi 10/09.</i> <b>Remise des résultats T.S. de rattrapage aux parents. Cette rencontre est obligatoire si l'élève a dû présenter un travail ou un T.S. de rattrapage.</b>
Vendredi 7	8h00 à 16h20	Photo individuelle et par classe.

### Rencontre parents-professeurs-élèves, demande de copies des T.S. et conciliation interne

**Mardi 26 juin :**

- ➔ de **17h00 à 18h00**, les élèves qui ont une 2<sup>e</sup> session ou qui doivent présenter un T.S. de rattrapage rencontrent leurs professeurs. **Ce moment est obligatoire et réservé aux seuls élèves**; la matière ciblée est communiquée et explicitée à cette occasion ; des conseils seront donnés et les attendus précisés.
- ➔ de **18h00 à 21h00**, la direction et les professeurs sont à la disposition **des parents, des élèves** pour expliciter, si nécessaire, les résultats et pour vous permettre de consulter les copies des T.S.

Il n'est pas possible de vous fixer une heure précise pour ces rendez-vous. Il y aura peut-être lieu dès lors d'être patient...  
**Cette rencontre est réservée aux parents dont l'enfant a des résultats qui leur font problème.**

- ➔ de **20h00 à 20h45**, à la Salle polyvalente (+2), la direction et des professeurs de 2S (2<sup>e</sup> année Supplémentaire) présentent le projet 2018-2019 et la grille horaire aux parents et aux élèves concernés. **Leur présence est obligatoire.**

**La demande de Conciliation interne** sera introduite par écrit auprès de la direction le mardi 26 juin de 18h00 à 20h00, le mercredi 27 juin de 9h00 à 13h00 ou le jeudi 28 juin, de 9h à 13h00. Un accusé de réception sera remis aux parents. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de l'envoyer par pli recommandé. Pour être recevable, le recours envoyé par pli recommandé doit arriver au Lycée au plus tard le jeudi 28 juin en matinée. **Nous demandons aux parents désireux d'introduire cette demande de conciliation interne, de retirer le document modèle à l'accueil du Lycée pendant les heures de bureau ou de la télécharger sur le site [www.assumpta.be](http://www.assumpta.be)** (onglet « Parents »). La réponse à la contestation est décidée avant le 1<sup>er</sup> juillet, communiquée par envoi recommandé au plus tard le 7 juillet.

Les parents qui souhaitent obtenir une photocopie d'un T.S. en échec en font la demande par écrit et adressée au directeur avant le **mercredi 27 juin à 9h**. Au-delà de ce délai, il ne nous sera plus possible de réaliser ce travail administratif. Le demandeur devra justifier sa demande et mentionner clairement les documents souhaités. Conformément à l'Article 11 du décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration, le prix des copies sera à charge du demandeur. **Le coût est fixé à 0,25 euros la page A4.**

Les copies payantes seront disponibles à partir du vendredi 29 juin et jusqu'au mercredi 4 juillet durant les heures d'ouverture du Lycée et seuls les parents ou les élèves majeurs pourront les retirer contre signature d'un accusé de réception et paiement. Les copies non retirées par les parents ou par l'élève majeur seront facturées aux parents. Les copies ne sont plus remises au-delà du 4 juillet 2018.

### Accueil durant la période de vacances

Le service d'accueil de l'école est assuré :

- du lundi 2 juillet au mercredi 4 juillet 2018 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- du vendredi 24 août au vendredi 31 août 2018 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces périodes, il vous est possible de vous adresser à la direction par voie postale, par courrier électronique ([luc.zomers@assumpta.be](mailto:luc.zomers@assumpta.be)) ou par fax (02/262 26 62).

## Nouveaux choix d'options – Redoublement – Choix activités 2<sup>e</sup> Supplémentaire

**Les nouveaux choix d'options des élèves redoublants doivent être communiqués à la direction au plus tard pour le vendredi 29 juin avant 12h00.**

Il se pourrait aussi qu'au vu des résultats de votre fille/fils, vous vouliez, ainsi que celle-ci/celui-ci, revoir ce choix. Pour cette raison, nous vous informons que ce changement sera autorisé pour autant qu'il respecte la décision du Conseil de classe, **qu'il soit exprimé et motivé par écrit** et, enfin, qu'il soit rentré au Lycée pour le vendredi **29 juin prochain avant 12h00**. Attention, au-delà de cette date, les élèves qui remettront un choix optionnel seront mis dans les groupes où il y a encore des places disponibles.

Nous vous serions également reconnaissants de nous prévenir si votre enfant quitte le Lycée. Sans nouvelle au-delà du 2 juillet (*DATE ULTIME*), **nous considérerons que vous retirez l'inscription pour l'année scolaire 2018-19**.

Les élèves qui doivent passer en **2S** remettent leur choix d'activités au plus tard pour ce 29 juin, 9h00.

## PMS

Les services du P.M.S. sont à votre disposition au :

**Centre Psycho-Médico-Social libre Bruxelles-Nord**

Rue de Dinant, 39

1000 Bruxelles

ou via le téléphone : 02/511.13.47

[cpmslibrebxlnord@gmail.com](mailto:cpmslibrebxlnord@gmail.com)

Directeur : *Monsieur Ph. Rouby*

Psychologue : (*Mme A. Flas*) Madame J. Pin

Assistante sociale : (*Mme Zwaenepoel*) Madame Monier

Infirmière sociale : *Madame L. Bournonville*

☺ *Pour assurer la bonne gestion de vos demandes, nous vous invitons à contacter prioritairement Madame Pin qui est la personne relais pour le Lycée Maria Assumpta.*

Les Centres P.M.S. réunissent des psychologues, des assistants sociaux et des infirmières. Ils ont pour mission d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents durant leur scolarité. Ils prennent en compte les aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves. Aussi, les équipes éducatives et les équipes des Centres P.M.S. collaborent-elles au sein des établissements scolaires. Les jeunes et leur famille peuvent rencontrer les équipes P.M.S. au Centre PMS ou au Lycée sur rendez-vous (à fixer par téléphone ou courriel) ; les services assurés sont gratuits et soumis au secret professionnel.

Le Centre P.M.S. est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sauf pendant les vacances scolaires.

En été, le Centre est fermé du 16 juillet au 20 août inclus.

**Les agents PMS sont en congé du lundi 16 juillet 2018 au lundi 20 août 2018 inclus.**

## Bourses d'études

Pour les conditions d'accès à ces bourses :

**Service des allocations et prêts d'études aux familles**

Tél : 02/413 37 37 (uniquement le matin)

Internet : [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

Le formulaire d'admissibilité doit être introduit par envoi recommandé au plus tard le **31 octobre 2017**.

Sur le site [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be), et dès le 2 juillet 2018, vous pourrez télécharger le document pour l'allocation d'Études supérieures ou pour l'allocation d'Études secondaires, première demande.

**Bon à savoir** : introduire l'e-formulaire donne une priorité de traitement et permet son suivi.

## Formation, cours de remédiation durant les vacances : pistes

- **Remédiations en mathématiques par l'ASBL « Réussir ensemble »** pour les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au Lycée Maria Assumpta (lettre remise avec bulletin de juin /ou lettre disponible à l'accueil). Du 20/08 au 24/08/2018 de 9h00 à 10h30 (2<sup>e</sup>), 10h30 à 12h00 (3<sup>e</sup>), 12h30 à 14h00 (1<sup>re</sup>).
- **Renforcement en mathématiques, français ou néerlandais** durant l'année scolaire, le mercredi PM, de 13h30 à 15h30 et de 15h30 à 17h30  
Eduloisirs asbl : [eduloisirs@skynet.be](mailto:eduloisirs@skynet.be)  
Avenue Joseph De Heyn 102 à 1090 Jette GSM : 0473 56 17 58

- **Ateliers « Échec à l'échec »**  
sessions du jeudi 16 août au mercredi 29 août 2018. Tél : 02/537 03 25 [info@jsb.be](mailto:info@jsb.be)
- **Le « SIEP »**  
Information sur les études et professions, orientations scolaires : [www.siep.be](http://www.siep.be)  
Rue de la Poste 109-111 1030 Bruxelles Email : [siep.bxl@siep.be](mailto:siep.bxl@siep.be) Tél : 02/640 08 32 [info@siep.be](mailto:info@siep.be)
- **Centre de guidance ULB**  
<http://www.ulb.ac.be/assoc/ssm>  
Rue Haute 293 1000 Bruxelles Email : [centredguidance@ulb.ac.be](mailto:centredguidance@ulb.ac.be)  
Tél : 02/503 15 56 [centredguidance@ulb.ac.be](mailto:centredguidance@ulb.ac.be)
- **Cours et remédiations en langues modernes au CLL dans le cadre de l'UCL : « LanguesPlus »**  
CLL Bruxelles  
avenue de Kraainem 61 1200 Bruxelles Email : [bru@cll.be](mailto:bru@cll.be) Informations : [www.cll.be](http://www.cll.be)  
Tél : 02/771 13 20 ou 02/280 45 32 et 0800 21 332 (numéro gratuit)
- Mais aussi **des stages linguistiques** (néerlandais ou anglais) en immersion totale :  
[roeland.be](http://roeland.be) [depauw.be](http://depauw.be) [languesvivantes.com](http://languesvivantes.com) [Intaco.be](http://Intaco.be) [kiddyclasses.net](http://kiddyclasses.net) [loppemconversa.be](http://loppemconversa.be)

### Calendrier 2018-2019 : quelques dates déjà ...

Remise des résultats T.S. de rattrapage : jeudi 6 septembre de 17h à 18h (Soirée Parents/élèves/prof.).  
Soirée de contacts pour les 1<sup>res</sup> et pour les 6<sup>es</sup> : mardi 18 septembre à 18h (1<sup>res</sup>), à 20h pour les 6<sup>es</sup>.  
Soirée de contacts pour les 2<sup>es</sup>, 3<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> 5<sup>es</sup> : jeudi 20 septembre à 18h (2<sup>es</sup>, 3<sup>es</sup>), à 20h pour les 4<sup>es</sup>, 5<sup>es</sup>.  
T.S. de rattrapage : **jeudi 29 et vendredi 30 août 2019.**

### Nouvel horaire de cours dès la rentrée 2018

Avec le souci d'une meilleure occupation des locaux et afin de nous permettre de placer toutes les heures de cours, **l'horaire hebdomadaire sera modifié dès la rentrée.** Les cours débuteront à **8h20** (sonnerie à **8h15**) et se termineront à **15h30** pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré ; **16h20** pour les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> degrés.  
**La pause de midi** démarrera à 12h50 jusque 13h50 (sonnerie à 13h45).

	8h15	Sonnerie
<b>H1</b>	8h20 à 9h10	
<b>H2</b>	9h10 à 10h00	
<b>H3</b>	10h00 à 10h50	
<b>Récréation</b>	10h50	20'
<b>H4</b>	11h10 à 12h00	
<b>H5</b>	12h00 à 12h50	
<b>Pause de midi</b>		60' (Sonnerie 13h45)
<b>H6</b>	13h50 à 14h40	
<b>H7</b>	14h40 à 15h30	
<b>H8</b>	15h30 à 16h20	Pour le D2/D3 - Module SPR - Etude ou parascolaire

### Autorisation de sortie sur le temps du midi pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (Jeudi 6 septembre 2019 et jusqu'à l'obtention de la carte de sortie définitive)

*Avant l'obtention de la carte de la sortie, les parents complèteront cette autorisation temporaire que l'élève (du 2<sup>e</sup> ou du 3<sup>e</sup> degré) présentera avant de quitter le Lycée. L'élève qui ne remet pas le talon reste au Lycée.*

Madame, Monsieur .....

parent(s), responsable(s) de ..... élève (classe : .....

- autorise(nt) sa fille/son fils\* à quitter le Lycée sur le temps de midi et à retourner à la maison pour y manger.
- n'autorise(nt) pas sa fille/son fils à quitter le Lycée sur le temps de midi.  
(Un réfectoire surveillé est à la disposition des élèves qui restent au Lycée.)

(\*)Cocher et barrer

Date et signature :

## Calendrier 2018-2019 (suite)

Remise des résultats T.S. de rattrapage	jeudi 6 septembre de 17h à 18h (Soirée Parents/élèves/prof.).
Soirée de contacts pour les 1 <sup>res</sup> et pour les 6 <sup>es</sup> :	mardi 18 septembre à 18h (1 <sup>res</sup> ), à 20h pour les 6 <sup>es</sup> .
Soirée de contacts pour les 2 <sup>es</sup> , 3 <sup>es</sup> et 4 <sup>es</sup> 5 <sup>es</sup> :	jeudi 20 septembre à 18h (2 <sup>es</sup> , 3 <sup>es</sup> ), à 20h pour les 4 <sup>es</sup> , 5 <sup>es</sup> .
Fête de la Communauté française :	jeudi 27 septembre 2018.
Rencontre parents-professeurs-élèves :	jeudi 25 octobre 2018.
Congé de Toussaint (d'automne) :	du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre 2018 inclus.
Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre et remise des bulletins :	vendredi 21 décembre.
Vacances de Noël (d'hiver) :	du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019 inclus.
Congé de Carnaval (détente) :	du samedi 2 mars au dimanche 10 mars 2019 inclus.
Fin du 2 <sup>e</sup> trimestre et remise des bulletins :	vendredi 5 avril 2019.
Vacances de Pâques (de printemps) :	du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2019 inclus.
Fête du 1 <sup>er</sup> mai :	mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2019.
Ascension :	jeudi 30 mai 2019 - Congé
Pentecôte :	lundi 10 juin 2019 - Congé.
Fin de l'année scolaire :	vendredi 28 juin. Les vacances d'été débutent le 1 <sup>er</sup> juillet 2019.
T.S. de rattrapage :	<b><u>jeudi 29 et vendredi 30 août 2019.</u></b>